

LES OPCO

EN PROVENCE - ALPES - CÔTE D'AZUR

https://opco.cariforef-provencealpescotedazur.fr

Site développé par le Carif-Oref Provence - Alpes - Côte d'Azur



EN **SAVOIR PLUS** SUR CET OPCO EN RÉGION ?







L'opérateur de compétences des secteurs de la culture, des industries créatives, des médias, de la communication, des télécommunications, du sport, du tourisme, des loisirs et du divertissement

L'**OPCO Afdas** reprend partiellement ou totalement les compétences des quatre ex-OPCA dédiés à l'appui technique auprès des Branches professionnelles de la culture, de la communication, des médias et de loisirs. En 2019, l'OPCO a connu l'élargissement de son périmètre en intégrant notamment les branches du sport, du tourisme, des télécommunications, du golf, des agences de mannequins et de l'hôtellerie de plein air. Il accueille en 2021 31 branches professionnelles (l'OPCO comprenait 44 branches en 2020 mais certaines d'entre elles ont fusionné) réunissant plus de 500 000 salariés et plus de 70 000 entreprises au plan national.

Malgré des différences apparentes, ces branches professionnelles partagent des caractéristiques communes inscrites dans les activités des secteurs créatifs, de divertissement et de loisirs, et sont confrontées aux mêmes problématiques de mutations économiques et écologiques liées principalement à la transformation numérique et aux évolutions des besoins des usagers et des territoires. A cela s'ajoute des enjeux communs de pérennisation des emplois (carrières courtes et discontinues avec une forte proportion de saisonniers et un régime de l'intermittence du spectacle), et des enjeux forts de cohésion sociale et territoriale.

Afin de répondre aux besoins de toutes ces branches, l'Afdas s'est fixé six missions principales :

- > Accompagner le développement de l'alternance
- Accompagner les entreprises dans le développement de la formation et particulièrement les TPE PME
- > Accompagner les branches professionnelles dans le développement de certifications et l'observation de l'emploi
- > Accompagner les mutations économiques
- Développer l'accès à la formation pour les publics spécifiques (intermittents du spectacle, artistes-auteurs)
- Informer les entreprises sur les enjeux liés à l'environnement et au développement durable et les accompagner dans l'analyse et la définition des besoins en compétences pour leurs projets d'adaptation à la transition écologique.

Chiffres clés en 2021, au national

71 512 entreprises cotisantes

dont 5 555 en région Provence-Alpes-Côte d'Azur

215 601 actions de formations financées

8 449 organismes de formation financés

20 % de taux d'accès à la formation des salariés permanents

117,6 millions d'euros de subventions

590 millions d'euros de collecte globale par l'OPCO (hors subvention)

Un bureau de la Délégation Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse a ouvert à Nice en 2022.

Source : Rapport d'activité 2021, Afdas

Organismes de formation, centres de formation d'apprentis (CFA) de Branche (ou mandatés par)

Dans le cadre de ses obligations réglementaires (article R6332-23 du code du Travail), l'Afdas publie une liste annuelle des organismes bénéficiaires des fonds de l'OPCO. Plusieurs d'entre eux sont implantés en région Provence-Alpes-Côte d' Azur :

Institut national de l'audiovisuel (INA) Méditerranée

L'INA développe des offres digitales variées et accompagne les professionnels de l'audiovisuel, les collectivités territoriales, les universités et les acteurs éducatifs et culturels. Il propose un catalogue de 450 formations professionnelles dans les métiers du son, du web, de la photo, de l'image et de la vidéo, dont certaines sont proposées en région Provence-Alpes-Côte d'Azur en partenariat avec des collectivités territoriales, des universités ou des entreprises. Dans ce cadre, l'INA Méditerranée co-organise depuis 2007 avec le Centre Méditerranéen de la communication audiovisuelle (CMCA) une session de formation de journaliste des télévisions consacré à l'écriture de reportage à base d'archives.

Institut supérieur de la communication et la publicité (iSCOM) Nice

Fondé à Paris, iSCOM est une école dédiée à la formation aux métiers de la communication. Déjà présent dans 9 villes en France, il envisage l'ouverture d'un nouvel établissement de formation à Nice pour septembre 2022.





Institut de formation du foot (IFF)

Créé en 2009, l'Institut de Formation du Football (IFF) est l'organisme de formation de la Fédération Française de Football (FFF). Il est chargé pour le compte de cette dernière de définir et mettre en œuvre un projet global de formation sur l'ensemble du territoire. L'IFF a été créé à l'initiative de la FFF pour répondre à 2 enjeux majeurs :

- > Professionnaliser l'activité de formation des éducateurs(trices) de football
- Développer des parcours de formation pour l'ensemble des acteurs(trices) du football.

A l'échelle locale, ce sont les Instituts régionaux de formation (IR2F) qui déploient l'offre de formation proposée par la FFF. Une antenne est installée en région Provence-Alpes-Côte d'Azur, l'IR2F Méditerranée.

ORSYS formation

ORSYS accompagne les entreprises et les organisations à travers une offre de formation aux technologies, au management, au développement personnel et aux métiers de l'entreprise. Il propose un catalogue de 2000 formations actualisées en permanence en fonction des évolutions du marché. Quatre antennes sont installées en région Provence-Alpes-Côte d'Azur à Aix-en-Provence, Avignon, Toulon et Sophia-Antipolis. Dans le cadre de son offre de formation « Clé en main », l'Afdas a sélectionné ORSYS sur plusieurs thématiques : digital/numérique, gestion de projet, cybersécurité, égalité homme-femme, handicap.

Cerus Casino Academy (CCA)

Le CCA est un organisme de formation aux métiers du casino. Il propose une offre de formation pour les croupiers, les croupiers à l'international, les assistants clientèle de machines à sous et les techniciens de maintenance de machines à sous.

Centre Européen de formation à la production de films (CEFPF)

Créé en 1992, le CEFPF est un organisme indépendant spécialisé dans la formation aux métiers de la production cinématographique et audiovisuelle. Le centre de formation s'adresse aux salariés du secteur qui désirent actualiser ou développer leurs connaissances mais aussi à ceux qui, en formation initiale ou lors d'une reconversion, désirent acquérir les compétences de base pour intégrer cette filière.

Liens à visiter

- INA Méditerranée
- > iSCOM : formations
- > IFF: formations
- ORSYS : formations « Clé en main »
- > Cerus Casino Academy : formations
- > CEFPF Marseille : formations

Outils et ressources

Catalogue de référence de l'Afdas

Le catalogue réunit les organismes qui respectent les critères qualité de référencement de l'Afdas et qui bénéficient des financements pour leurs actions de formation, selon les lois en vigueur. Le catalogue se présente sous la forme d'un moteur de recherche actualisé quotidiennement, qui affiche les coordonnées des organismes de formation.

Accompagner les organismes de formation

Face aux nouvelles exigences en termes de qualité des certifications et de nouvelles règles mises en place par France compétences, l'Afdas met à disposition des organismes de formation, des prestataires de bilan et des centres de formation d'apprentis (CFA) un ensemble de ressources et outils pour les orienter et les accompagner dans leurs projets de certification professionnelle.

Des informations et conseils pratiques sont mentionnés pour certifier une offre de formation, comme une liste et des méthodologies pour bien choisir un prestataire spécialisé en ingénierie de certification professionnelle, les procédures pour l'inscription d'une certification au RNCP et au répertoire spécifique, et les démarches pour la mise en œuvre d'un certificat de qualification professionnelle (CQP) relevant des secteurs d'activité de l'Afdas. Des guides sur la certification professionnelle et des outils d'autodiagnostic pour faire le point sur les projets de certification sont également proposés.

Être financé par l'Afdas

Les conditions de financement s'appliquent à l'ensemble des acteurs en relation avec l'Afdas : entreprises adhérentes, organismes de formation ou prestataires, bénéficiaires des prestations.

La certification Qualiopi est une obligation pour bénéficier des financements publics ou mutualisés. L'Afdas informe sur la réglementation en vigueur relative à la qualité de la formation la certification Qualiopi applicable depuis le 1er janvier 2022.

Être informé sur la formation à distance





La loi du 5 septembre 2018 relative à la liberté de choisir son avenir professionnel modifie les dispositions applicables à la formation ouverte et à distance (FOAD).

La mise en œuvre d'une action de formation en tout ou partie à distance (Art. D. 6313-3-1) comprend :

- Une assistance technique et pédagogique appropriée pour accompagner le bénéficiaire dans le déroulement de son parcours;
- Dune information du bénéficiaire sur les activités pédagogiques à effectuer à distance et leur durée moyenne ;
- Des évaluations qui jalonnent ou concluent l'action de formation.
 Pour faciliter la mise en œuvre des formations à distance, l'Afdas met à votre disposition des modèles-types de documents dans le "Kit des bonnes pratiques : documents-types de gestion de la formation"

Créer son CFA

L'Afdas accompagne ses prestataires dans le développement de formations en apprentissage. Il a dédié une rubrique avec les démarches à engager pour devenir un centre de formation d'apprentis (CFA) et dispenser des formations par apprentissage, les obligations, les modalités de financement du contrat d'apprentissage, les certifications éligibles, ainsi qu'un kit pratique de documents-types.

Les contrats d'apprentissage en 2021

39 405 contrats d'apprentissage en France

7 541 contrats de professionnalisation

Source : Rapport d'activité 2021, Afdas

Liens à visiter

- > Trouver une formation
- Certifier une offre de formation professionnelle
- > Inscrire une certification au RNCP
- > Dispenser un CQP
- > L'intégrale certification professionnelle
- > Conditions générales de financement
- Certification Qualiopi
- > Kit de bonnes pratiques
- > Créer son CFA

Certifications de Branche ou interbranches

L'Afdas propose, en concertation avec les branches professionnelles et leurs commissions paritaires nationales de l'emploi et de la formation professionnelle (CPNEFP), des certifications adaptées aux besoins des entreprises.

L'OPCO présente une <u>vue d'ensemble des certificats de qualification professionnelle (CQP) et des certificats de compétences professionnelles (CCP)</u> proposés dans les branches des industries créatives, des médias, de la communication, des télécommunications, du sport, du tourisme, des loisirs et du divertissement.

CQP et autres certifications de Branche

Depuis le 1er janvier 2019, l'enregistrement des CQP au RNCP¹ permet l'attribution au titulaire du CQP d'un niveau de qualification, à l'instar des diplômes et titres à finalité professionnelle enregistrés à ce même répertoire. Des habilitations ; des certifications de compétences transversales ou complémentaires à ces certifications professionnelles sont par ailleurs enregistrées par le Répertoire spécifique (RS)².

Audiovisuel

- > CQP Animateur radio
- > CQP Expert technique en création numérique
- > CQP Développeur de formats audiovisuels et numériques
- CCP Distributeur des programmes audiovisuels (Inactive)



¹ Le Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) regroupe les certifications qui conduisent à un métier. Il recense notamment les titres à finalité professionnelle et certains CQP.

² Le Répertoire spécifique (RS) regroupe les certifications et habilitations correspondant à des compétences professionnelles complémentaires aux certifications professionnelles



- > CQP Restaurateur numérique option image
- > CQP Restaurateur numérique option son
- > CCP Déployer une démarche écoresponsable dans sa pratique professionnelle
- CCP Interbranche éduquer aux médias et à l'information
- CCP Intégrer les outils et méthodes 3D Temps réel dans un projet audiovisuel

Casinos

- > CQP Croupier
- CQP Opérateur vidéos casinos-jeux

Edition

- > CQP Editeur numérique
- > CPP Spécialisation en révision et correction de textes multi-supports
- > CCP Interbranche éduguer aux médias et à l'information

Exploitation cinématographique et de la distribution de films

- CCP Assurer la diffusion de programmes en salle de cinéma et la maintenance des équipements de diffusion et des bâtiments. Niveau 1
- CCP Assurer la maintenance avancée des équipements de diffusion et la maintenance des bâtiments, en salle de cinéma.

 Niveau 2.

Hôtellerie de plein air

> CQP Ouvrier qualifié de maintenance en hôtellerie de plein air

Loisirs

- CQP Agent de cuisine
- CQP Agent de restauration
- > CQP Assistant d'exploitation, spécialisation restauration et hébergement
- CQP Employé de restauration rapide
- > CQP Opérateur d'attractions
- > CQP Opérateur de parcours acrobatique en hauteur
- > CQP Serveur en restauration
- CQP Vendeur en espace de loisirs

Organismes de tourisme

CQP Chargé de projets e-tourisme

Presse

- > CQP Conducteur rotativiste de presse
- CQP Imprimeur rotativiste de presse

Publicité

- CQP Responsable de production omnicanal
- CQP Webdesigner

Spectacle du vivant

- > CQP Accrocheur -rigger
- CQP Électricien du spectacle

Sport

CQP Accompagnateur en téléski nautique

Sport (suite)





- CQP Animateur athlétisme
- COP Animateur bouliste
- CQP Animateur course d'orientation
- CQP Animateur d'escalade sur structure artificielle
- CQP Animateur de badminton
- CQP Animateur de loisir sportif
- > CQP Animateur de patinoire
- > CQP Animateur de pelote basque
- CQP Animateur de savate
- CQP Animateur des activités gymniques
- CQP Animateur ski nautique, wakeboard et engins tractés
- CQP Animateur tennis
- > CQP Animateur tir à l'arc
- CQP Assistant moniteur char à voile
- CQP Cartographe de carte de course d'orientation
- > CQP Educateur tennis
- > COP Educateur grimpe d'arbres
- CQP Guide de véhicules terrestres motorisés à guidon
- CQP Initiateur en motocyclisme
- CQP Initiateur voile
- > CQP Moniteur d'arts martiaux
- > CQP Moniteur d'aviron
- > CQP Moniteur d'escrime
- > CQP Moniteur de canoë-kayak
- CQP Moniteur de football américain et de flag
- > CQP Moniteur de roller sport
- CQP Moniteur de rugby à XV
- CQP Moniteur de squash
- CQP Moniteur de tir sportif
- > CQP Moniteur de vol à plat en soufflerie
- > CQP Moniteur en sport adapté
- > CQP Moniteur tennis de table
- > CQP Opérateur vidéo/photo en parachutisme
- > CQP Plieur réparateur de parachute de secours
- CQP Technicien sportif baseball softball cricket
- > CQP Technicien sportif d'athlétisme
- > CQP Technicien sportif de basketball
- CQP Technicien sportif de rugby à XIII
- CQP Technicien sportif de rugby à XV
- > CQP Technicien sportif de tir à l'arc

Télécommunications

- > CQP Conseiller clientèle à distance
- > COP Conseiller clientèle en point de distribution

Pour aller plus loin:

Sur les CQP.

Sur la recherche de certifications professionnelles.

Plusieurs métiers émergents ou en particulière évolution entrant dans le champ sectoriel de l'Afdas ont été inscrits au plan national par la commission de la certification professionnelle de France compétences dans la liste de métiers pour lesquels les certifications professionnelles bénéficient d'une procédure simplifiée d'enregistrement au RNCP. Ceci, pour s'adapter au mieux aux évolutions du monde du travail (cumul des listes 2020 à 2023) :

- Animateur e-sport(s)
- Documentariste sonore / podcaster





- Entraîneur de breaking
- Expert technique en création numérique

Organisation d'Afdas en matière de mobilité professionnelle et de certifications

Sur le plan national, sept pôles paritaires sectoriels représentent et accompagnent les branches adhérentes. Ces pôles sont institués dans le Conseil d'administration pour organiser et faciliter son travail.

En parallèle de ses missions d'accompagnement auprès des branches dans ce domaine, il apparaît opportun pour l'Afdas de sensibiliser aussi à la certification les prestataires de formation de ces même secteurs, parties prenantes de l'écosystème. L'Afdas met à leur disposition une plateforme digitale d'autodiagnostic leur permettant de mieux appréhender la faisabilité et l'opportunité de proposer une offre de formation certifiante ou de devenir eux-mêmes certificateur, en créant des certifications. L'autodiagnostic repose sur trois outils et trois questionnaires :

- > Quiz : Tester les connaissances sur la certification professionnelle
- Diag 'certification : Faire le point sur un projet de certification professionnelle
- Diag 'certificateur : Faire le point sur son organisme en tant que certificateur ou futur certificateur Accéder à la plateforme

Offre de service aux professionnels et/ou aux entreprises

L'Afdas définit son offre sur une gamme de services repartis en 5 grandes thématiques afin d'aider les entreprises dans la réalisation de leurs projets en ressources humaines, de la définition des besoins jusqu'à l'évaluation des accompagnements :

Lien à visiter

Offre de service

Recruter les futurs salariés et alternants

L'Opco accompagne les entreprises dans l'identification de dispositifs formation-emploi et dans la mobilisation des solutions adaptées à chaque organisation.

L'objectif est d'anticiper l'évolution des métiers et des compétences ; préserver les savoir-faire en formant les salariés aux métiers ; maitriser la masse salariale grâce aux aides à l'embauche ; valorise la marque employeur. Les dispositifs proposés sont :

- Les préparations opérationnelles à l'emploi : la préparation opérationnelle à l'emploi individuelle (POEI) et la préparation opérationnelle à l'emploi collective (POEC).
- Les contrats en alternance : le contrat d'apprentissage ; le contrat de professionnalisation ; le contrat de professionnalisation expérimental.
- ▶ Le programme Hope : Hébergement, Orientation, Parcours vers l'Emploi, dont l'objectif est un parcours vers l'emploi réussi, une autonomie sociale et une insertion durable pour les personnes possédant le statut de réfugié ou de protégé subsidiaire.

Liens à visiter

- Recruter les futurs salariés et alternants
- > POE
- > Contrats en alternance
- > Hope

Développer les compétences des collaborateurs

L'Opco guide les entreprises adhérentes pour identifier les besoins en formation, construire un plan de développement des compétences et bénéficier de formations à tarifs négociés. L'objectif étant de garantir le développement et la pérennité de l'entreprise, renforcer l'employabilité et la mobilité professionnelle des salariés ; investir les compétences des salariés au service





de la stratégie.

Lien à visiter

Développer les compétences des collaborateurs

L'Afdas appui les entreprises pour :

Choisir le bon dispositif à mobiliser

- ▶ Le plan de développement des compétences. Créé par la Loi Avenir professionnel du 5 septembre 2018, le plan de développement des compétences est depuis le 1er janvier 2019, le nouveau « plan de formation ». Véritable outil de pilotage à la main de l'entreprise pour adapter les compétences des salariés à leur poste de travail ; maintenir leur capacité à occuper un emploi, au regard notamment de l'évolution des emplois, des technologies et des organisations.
- ▶ La Pro-A : Reconversion ou Promotion par l'Alternance. La Reconversion ou Promotion par l'Alternance, dite Pro-A, a été instauré par la loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel du 5 septembre 2018. Son objectif est de favoriser la reconversion ou la promotion des collaborateurs grâce à un parcours de formation individualisé réalisé en alternance et sanctionné par une certification reconnue.
- ➤ La VAE : Validation des acquis de l'expérience. C'est un dispositif qui permet à vos salariés de faire reconnaître officiellement leur expérience en transformant leurs compétences acquises durant leurs expériences professionnelles et extra-professionnelles, en un diplôme, titre professionnel ou certificat de qualification professionnelle (CQP) inscrit au Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP), sans avoir nécessairement à suivre une formation.
- L'AFEST : La formation en situation de travail. Elle a pour particularité d'utiliser et de valoriser les situations de travail comme terrain d'apprentissage.
- Le bilan de compétences. C'est un dispositif d'accompagnement permettant aux bénéficiaires de faire le point sur leurs capacités, leurs aptitudes et motivations, afin de définir (ou confirmer) un projet professionnel et/ou un projet de formation. Il est réalisé par un prestataire spécialisé extérieur à l'entreprise, pendant le temps de travail ou en dehors.
- Le tutorat. Référent incontournable de la qualité des actions de formation mises en place par l'entreprise, le tuteur ou le maître d'apprentissage contribue efficacement à la réussite de l'alternant dans ses activités.
- Le CPF : Le Compte Personnel de Formation. Il a été créé par la loi n°2014-288 du 5 mars 2014 « relative à la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratie sociale ».
- Transitions Collectives TransCo. Il a été créé en janvier 2021 et coconstruit avec les partenaires sociaux dans le cadre du plan France Relance, est un dispositif de formation qui permet aux employeurs d'anticiper les mutations économiques de leur secteur ; aux salariés, dont l'emploi est menacé, d'être accompagnés pour se reconvertir de manière sereine, et d'accéder à une formation certifiante, ou à une validation des acquis de l'expérience (VAE), sans passer par une période de chômage, tout en maintenant leur rémunération.

Lien à visiter

- > Pro-A
- > VAE
- > AFEST
- > Bilan de compétences
- > Tutorat
- > CPF
- > Les catalogues de formation "métier" des branches
- Le catalogue "clé en main"
- > Les parcours certifiants

Identifier la bonne formation

- > Les catalogues de formation "métier" des branches
- 🔰 Le catalogue "clé en main" sélectionné par l'Afdas
- Les parcours certifiants en langues, bureautique et sécurité

Sécuriser les parcours professionnels avec l'appui-conseil carrière afin que les entreprises puissent accompagner l'évolution professionnelle des salariés, l'Afdas propose un bilan de la situation professionnelle des salariés jusqu'à la mise en œuvre de leur projet de formation ou d'évolution.





Financer les actions de formation

L'Afdas propose un appui au plan de financement des projets de formation et faciliter leur prise en charge avec une gestion simplifiée et dématérialisée.

L'objectif étant d'optimiser et maitriser le budget formation ; gagner du temps ; installer une relation avec les organismes de formation centrée sur les projets et les résultats.

- ➤ Choisir le bon financement parmi : le plan de développement des moins de 50 salariés ; le plan conventionnel des branches professionnelles ; le contrat d'apprentissage ; le contrat de professionnalisation ; le tutorat ; la Pro-A ; les critères de prise en charge des frais annexes ; le versement volontaire ; les subventions pour élargir les capacités de financement.
- ➤ Effectuer une demande de prise en charge via l'espace adhérent MyA, conçut pour apporter un service plus rapide, plus fluide et plus efficace, l'espace adhérent MyA facilite la gestion administrative, la gestion des demandes de prise en charge...

Lien à visiter

- > Choisir le bon financement
- Demande de prise en charge via MyA

Mettre en œuvre votre projet RH sur-mesure

L'Afdas accompagne les entreprises dans la mise en œuvre de vos projets RH/formation innovants ou complexes. Les bénéfices :

- Impliquer les acteurs du projet dans une réflexion partagée au service de la stratégie d'entreprise
- 🔰 Garantir une prestation en adéquation totale avec les besoins, la culture de l'entreprise
- > Renforcer la performance de l'entreprise et l'adhésion des salariés à la stratégie

L'Afdas propose un accompagnement pour établir un diagnostic de la situation actuelle et mettre en place un plan d'actions aux entreprises souhaitant initier ou approfondir une démarche RH particulière. L'objectif étant d'accompagner les entreprises pour développer leurs pratiques et outils RH ainsi qu'adopter les bons réflexes RH. Pour ce faire, l'Afdas propose des dispositifs d'accompagnement :

- > Appui-Conseil RH
- Appui-conseil RSE
- > Appui-conseil Égalité Professionnelle
- > Appui-conseil Handicap
- > Appui-conseil Inclusion
- > Appui-conseil Transformation Digitale
- > Appui-conseil Cybersécurité
- Appui-conseil Rebondir
- > Appui-conseil RH-Transco

Lien à visiter

- > Appui conseil carrière
- > Appui conseil RH
- > Appui-Conseil RSE
- > Appui conseil Égalité professionnelle
- > Appui conseil Handicap
- > Appui conseil Inclusion
- Appui conseil Transformation digitale
- > Appui conseil Cybersécurité
- > Appui conseil Rebondir
- Appui conseil RH-Transco





Impulser une démarche responsable dans votre entreprise

L'Afdas, aide à initier une démarche responsable dans les entreprises au service de la performance économique et de votre attractivité.

L'objectif est de développer l'activité des entreprises de façon plus durable et responsable ; favoriser un environnement de travail sécurisé ; attirer, fidéliser et fédérer les salariés qui partagent ces engagements.

L'Afdas propose une aide pour :

- > Agir en faveur de l'inclusion
- Agir en faveur de la lutte contre les violences et harcèlements sexistes et sexuels (VHSS)
- > Agir en faveur de la Transition Écologique
- > Agir en faveur de l'Égalité Professionnelle
- > Agir en faveur du Handicap
- > Agir pour prévenir des cybermenaces

Lien à visiter

- > Agir en faveur de l'inclusion
- Agir en faveur de la lutte contre les VHSS
- > Agir en faveur de la Transition Ecologique
- Agir en faveur de l'Égalité Professionnelle
- Agir en faveur du Handicap
- > Agir pour prévenir des cybermenaces

Des services 100% dématérialisés pour faciliter les démarches

La Collection Afdas

L'Afdas met à disposition des entreprises adhérents une bibliothèque de ressources téléchargeables gratuitement : « Essentiels », « Intégrales, guide pratiques, fiches outils... notamment pour répondre aux questions sur le recrutement (contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation), sur les obligations d'entretien annuel, sur les différentes modalités de formation professionnelle pour les salariés.

Accéder à la collection.

MyA « Adhérent »

MyA est le nouveau portail destiné aux entreprises adhérentes de l'Afdas. Il s'agit d'un espace personnalisé et sécurisé qui a été conçu pour permettre aux adhérents d'effectuer toutes les démarches nécessaires à la création et au suivi des demandes de prise en charge de formation, de mettre à jour leurs coordonnés et de contacter directement les services de l'Afdas. Le portail MyA facilite notamment :

- L'accès à l'historique des factures des formation réalisées
- > La déclaration en ligne des contributions de formation
- Le renseignement et le suivi des demandes de prises en charge

Des guides d'utilisation du portail sont également mises à disposition dans le site de l'OPCO.

Accéder à l'outil

Globaldec'

En tant qu'OPCO, l'Afdas est un guichet unique pour les déclarations des entreprises (Formation Professionnelle Continu, taxe d'apprentissage et CSA). C'est dans ce cadre, qu'il met à disposition Globaldec'. Cette nouvelle application permettra les entreprises d'effectuer les calculs et les paiements notamment pour les obligations des intermittents du spectacle.

Accéder à l'outil

Réaliser un autodiagnostic RSE et évaluer la maturité d'une structure

L'Afdas aide à initier une démarche responsable dans les structures au service de la performance économique et de l'attractivité.

Accéder à l'outil





Offre de service aux particuliers

L'Afdas propose aux salariés d'être accompagnés dans leur projet, de renseigner sur les dispositifs et les modalités d'accès à la formation, de déposer leur dossier de formation, de découvrir les offres de formation responsables et engagés.

Être accompagné dans son projet

L'Afdas guide les salariés à chaque étape de leur projet afin de faire le point sur leur situation ; accompagner un projet de formation ; bénéficier d'un conseil carrière ; proposer une réponse adaptée aux besoins ; accompagner les sportifs de Haut Niveau dans leur poursuite de carrière.

Lien à visiter

<u>Être accompagné dans son projet</u>

Connaitre les dispositifs et les modalités d'accès à la formation

L'Afdas aide les salariés à identifier le dispositif et le plan de financement adaptés au projet de formation concernant les artistesauteurs ; les intermittents du spectacle et de l'audiovisuel ; les journalistes pigistes de presse écrite, des agences de presse et de la presse en ligne ; les autres dispositifs pour élargir vos champs de compétences.

Déposer un dossier de formation et assurer son suivi

L'Afdas facilite le dépôt des demandes de prise en charge des formations avec une gestion simplifiée et dématérialisée notamment concernant les artistes-auteurs ; intermittents du spectacle et de l'audiovisuel ; journalistes pigistes de presse écrite, agences de presse et presse en ligne ; les frais de transports, d'hébergement et de repas

Découvrir les offres de formation responsables et engagées

L'Afdas propose des offres de formation responsables et engagées pour agir en faveur de la transition écologique et agir en faveur de la lutte contre les violences et les harcèlements sexistes et sexuels (VHSS).

Liens à visiter

- > Dispositifs de formation
- Déposer un dossier de formation
- Les offres de formation responsables et engagées

Evènements

L'Afdas propose une page dédiée aux actualités et aux évènements, qui peuvent être filtrés selon la région. La programmation pour la région Provence - Alpes - Côte d'Azur est consultable sur le site.

Lien à visiter

Actualités





Autres outils numériques pour les particuliers

MyA « Particuliers »

Comme pour l'espace « Adhérents », MyA « Particuliers » est le portail destiné aux particuliers afin d'effectuer toutes les démarches nécessaires à la création et au suivi des demandes de prise en charge de formation, de mettre à jour leurs coordonnés et de contacter directement les services de l'Afdas. Le portail MyA facilite notamment :

- > La transmission des demandes de financement
- > La gestion administrative et la saisie en ligne des dossiers
- > L'accès à l'historique des formations demandées

Des guides d'utilisation du portail sont également mises à disposition dans le site de l'OPCO.

Accéder à l'outil

Trouver une formation ou un organisme

L'Afdas met à disposition des particuliers adhérents un moteur de recherche permettant de consulter les offres de formations sélectionnées par l'OPCO et les organismes de formations inscrits sur le catalogue de référence qualité.

Accéder à l'outil

Webinaires Afdas

Retrouver tous les replays des webinaires et webconférences animés par l'Afdas.

Accéder à l'outil

Ingénierie de parcours formatifs et d'emploi : quelles carrières ? quelles missions ? quelles évolutions ?

Bénéficier d'un conseil carrière

L'Afdas propose différents outils et informations pratiques pour faire le point sur le parcours professionnel des particuliers (bilan de compétences, entretien professionnel), concevoir un projet d'évolution professionnel ou pour obtenir un diplôme à travers la validation des acquis de l'expérience. Des offres « appui-conseil carrière » sont proposées pour les professionnels du sport, des loisirs de la publicité et les journalistes, et qui permettent d'être accompagné par un conseiller spécialiste de chaque secteur.

En savoir plus sur cet outil





État des lieux sur l'alternance

L'apprentissage s'est développé pour les secteurs de l'Afdas

39 405 contrats d'apprentissage en 2021 soit une évolution de plus de 74% depuis 2020. Le plan "un jeune, une solution" avec notamment l'octroi d'aides exceptionnelles, les effets avérés de la réforme, la reprise d'activité et les actions de promotion menées par l'Opérateur de compétences ont contribué à la croissance exponentielle des contrats en apprentissage en 2021. Ces chiffres sont donc le fruit d'une réussite collective à la fois des CFA, de l'État et des Opérateurs de compétences œuvrant ensemble au développement de l'apprentissage et à la reconnaissance de l'apprentissage comme une voie d'excellence. Cette hausse est observée sur l'ensemble des secteurs de l'Afdas. Les adhérents font de plus en plus le choix d'utiliser l'apprentissage comme un levier de développement des compétences pour aujourd'hui, demain et après-demain. Ainsi, 1 entreprise sur 3 a conclu un contrat en apprentissage en 2021 avec une très forte mobilisation des moins de 50 salariés qui représentent plus de 83% des contrats signés, non loin d'être conforme à la structuration du portefeuille de l'Afdas.

Il est également à noter que 72% des apprentis ont préparé un diplôme, un titre ou une certification de niveau Bac+2 au minimum. Ils étaient 23% à être engagés dans un parcours de niveau Bac, notamment dans le champ du sport ou du spectacle vivant, quand 5% ont visé une qualification de niveau CAP ou BEP.

Lien à visiter

Rapport d'activité 2021

Le contrat de professionnalisation, au plus près de la qualification

Le contrat de professionnalisation reste un dispositif mobilisé par les entreprises pour les processus de qualification, il est même en progression de 12% en 2021. Dans un contexte professionnel où l'évolution des compétences devient fulgurante, l'adéquation entre ce "à quoi" on se forme et ce "pourquoi" on se forme s'inscrit dans une logique rationnelle : celle qui postule la finalité de l'acte de formation et la maîtrise d'un geste professionnel comme motivation première d'une entrée en formation, et la mise en œuvre quasi instantanée des compétences développées en formation. C'est cet aspect adéquationniste, particulièrement vrai dans les secteurs couverts par l'Afdas qui explique le maintien et la progression du contrat de professionnalisation.

Un conseil de proximité aux adhérents

Au-delà de ses missions de gestion de contrats, l'Afdas joue un rôle important en tant qu'interlocuteur des branches et des entreprises pour les conseiller dans leur politique d'alternance. A ce titre, l'Afdas accompagne les TPE-PME mais aussi les grandes structures qui veulent développer davantage l'alternance, créer leur centre de formation par l'apprentissage (CFA), disposer d'un appui d'ingénierie pédagogique, expérimenter l'Afest ou faire appel à des financements complémentaires. Par ailleurs, en plus du renforcement de son réseau de proximité, l'OPCO a fait monter en compétence ses conseillers emploiformation qui se sont professionnalisés sur l'apprentissage et remplissent un nouveau rôle d'animation des CFA et des organismes de formation en alternance de leur région.

Lien à visiter

> Créer son CFA





L'offre de service sur l'alternance

La collection de l'alternance

L'Afdas met à disposition des entreprises adhérentes et des particuliers des guides pratiques et des fiches outils téléchargeables gratuitement pour répondre aux questions concernant l'alternance : public et actions éligibles, durée et organisation des formations, modalités de réalisation, modes de financement, etc.

Accéder à la collection alternance

Calcul'alternance

Pratique et opérationnel, cet outil permet de calculer le coût d'un contrat en alternance en toute simplicité : Estimation de la rémunération, des coûts pédagogiques et du reste à charge ; Comparatif entre le contrat d'apprentissage et le contrat de professionnalisation ; Prise en compte des dernières actualités réglementaires.

En savoir plus

L'information sur les métiers

L'offre généraliste

L'Afdas soutient les Branches adhérentes à travers la promotion des métiers, notamment auprès des jeunes, afin de garder les filières attractives et permettre de pourvoir aux opportunités d'emploi offertes.

On trouve ainsi sur le site :

- Des études et référentiels des métiers des Branches adhérentes ;
- Des données et études sur l'emploi et la formation ;
- Des cartographies des métiers.





Le site des observatoires prospectifs des métiers centralise également des informations sur les métiers ou dirige les utilisateurs vers les sites des branches concernées.

Liens à visiter

> Portraits de territoire

L'offre spécifique

Selon les Branches considérées, certains outils existent pour présenter les métiers ou d'autres ressources pédagogiques.

Audiovisuel

La CPNEF Audiovisuel présente un panorama des métiers de l'audiovisuel présente les métiers de l'audiovisuel exercés dans les secteurs de la radiodiffusion, de la télédiffusion, de la production audiovisuelle et cinéma et de la prestation technique image et son.

- Les fiches métiers: elles décrivent les principaux métiers des industries publiques et privées de l'audiovisuel, en restituant le métier dans son environnement opérationnel.
 Elles permettent de mieux connaître les différents métiers de l'audiovisuel, à travers la présentation des activités, des compétences et des conditions d'exercice.
- Les métiers filmés : c'est une collection de films sous format de webdocumentaire montrant les activités de professionnels de l'audiovisuel.

Liens à visiter

- > Fiches métiers
- Les métiers filmés

Espaces de loisirs, d'attractions et culturels (ELAC)

La cartographie des métiers des espaces de loisirs, d'attractions et culturels a été réalisée en 2017 dans le cadre de l'Observatoire des métiers, piloté par la CPNEF et administré par l'Afdas. Le site internet propose des fiches métier téléchargeables gratuitement, ainsi qu'une cartographie intégrale de tous les métiers de la branche ELAC. Une vidéo introductive aux métiers de la branche est également mise à disposition.

Liens à visiter

- > Cartographie des métiers
- > Fiches intégrales des métiers
- > Vidéo introductive

Presse

La cartographie des métiers de la presse offre une représentation simple et interactive des principaux métiers de ce secteur. Elle est structurée en 9 domaines professionnelles mais permet également une navigation par compétences selon leur nature (technique, stratégique, relationnelle). Pour chaque domaine professionnel et ses métiers associés, trois concepts majeurs sont déclinés : les activités, les compétences et les connaissances. Le site propose également des dictionnaires téléchargeables avec l'ensemble d'activités, connaissances ou connaissances identifiées dans le secteur de la presse écrite, afin que les professionnels puissent compléter leur profil professionnel.

Des fonctionnalités pratiques sont proposées :

- Rechercher des compétences, une activité à travers des mots clé
- Créer un profil personnel avec les expériences professionnels et les formations suivies
- Comparer le profil personnel avec un profil type afin de connaître les compétences et/ou les connaissances complémentaires nécessaires pour occuper un profil type donné.

Liens à visiter

- > Cartographie des métiers
- Dictionnaire des activités de la presse
- Dictionnaire des connaissances de la presse





Dictionnaire des compétences de la presse

Publicité

- ➤ Les fiches métiers de la publicité Une cartographie des métiers déclinées par grands domaines professionnels : Commercial et conseil ; Stratégie, études et analyses de marché ; Marketing de l'offre, marketing opérationnel ; Création ; Production ; Achat média ; Exploitation. Le site offrela possibilité de générer une fiche avec l'ensemble des métiers ou en fonction de familles de métiers.
- ▶ Une lecture des métiers par grands secteur d'activité Une cartographie des métiers déclinées par les grands secteurs d'activités : Agences conseils en communication ; Agences médias ; Régies publicitaires médias ; Régies publicité extérieure.
- Les métiers de la branche en images Collection des vidéos explicatives par métiers. Ils présentent des informations sur le cœur du métier, les qualités requises, la formation à suivre, ainsi que des conseils pour les jeunes et les perspectives du métier.

Liens à visiter

- Cartographie des métiers
- Cartographie des secteurs d'activité
- > Les métiers en images

Spectacle vivant

Le spectacle vivant (les arts de la scène), ce sont près de 200 métiers différents. Il y a les artistes (danseur, comédien, chanteur...), les techniciens (technicien son, technicien lumière, technicien plateau, costumier, électricien...) et les personnels administratifs (chargé de production, chargé de diffusion, chargé de communication, agent de billetterie, comptable...). La commission paritaire nationale emploi formation spectacle vivant (CPNEF-SV) a répertorié les principaux métiers de façon synthétique. Cette liste est indicative et non exhaustive : face aux évolutions constantes, les métiers changent et de nouveaux apparaissent.

Liens à visiter

- > Guide des métiers
- Évolution des métiers
- > Liste des métiers

Sport

Le nombre de sportifs professionnels est estimé à 7 000 individus. Les acteurs du sport doivent faire face à de nombreuses mutations : diversification et individualisation des pratiques, accueil de nouveaux publics, émergence du sport santé et du sport en entreprise, appropriation de nouveaux types d'équipements sportifs, développement d'évènements et de manifestations de grandes envergures... Les évolutions à l'œuvre impactent les métiers et nécessitent une adaptation des formations et diplômes y conduisant.

La branche se caractérise également par une hausse significative du nombre de salariés et du nombre de structures sur les dernières années qui va sans doute s'accroître dans la perspective à 5 ans des Jeux Olympiques et Paralympiques en France.

Liens à visiter

Les études

Télécommunications

La cartographie des métiers des télécommunications a pour objectif de fournir à l'ensemble des acteurs de la branche et aux publics intéressés par les télécommunications (salariés des autres branches, étudiants, demandeurs d'emploi) une représentation ordonnée des métiers de la branche. Les métiers y sont décrits par leurs missions principales ainsi que par les compétences associées. Il existe 9 domaines métiers au sein de cette cartographie et 45 groupes de métiers : Innovation et traitement de la donnée ; Marketing et conception de services ; Relation client ; Vente et services aux entreprises ; Vente grand public ; Support ; Réseaux ; SI et services ; Digital. Le site de l'Observatoire des métiers des télécommunications met également à disposition des fiches métiers.





Liens à visiter

- Cartographie des métiers
- > Fiches métiers

Zoom métiers en tension

Il y a des métiers en tension dans certaines branches professionnelles adhérentes à l'Afdas :

➤ **Audiovisuel**: La CPNEF de l'audiovisuel a financé une étude pour identifier les métiers en tension et l'offre de formation en s'appuyant sur une analyse documentaire, des sondages en ligne et des entretiens. L'étude a permis d'identifier une tension au recrutement globalement généralisée depuis les dernières années. Toutefois, elle est particulièrement marquée pour quelques métiers: animateur 2D, storyboarder, animateur 3D, métiers de la production, builder/rigger.

Accéder à l'étude

Une autre étude met la focale sur le métier en tension d'Administrateur de production afin de répondre aux difficultés de recrutement.

Accéder à l'étude

Solf: Une étude menée par la CPNEF du golf et l'Afdas a identifié que les métiers avec les plus des difficultés de recrutement concernent les métiers du terrain (jardinier, fontainier, mécanicien, intendant de terrain, caddy master), de l'accueil-vente (agent d'accueil, vendeur) et de la restauration (cuisinier, employée de service de salle, responsable restauration). Les tensions sur les métiers de terrain et de la restauration sont dues à la forte sollicitation de ces professionnels sur le marché. Quant aux métiers de l'accueil-vente, les exigences en termes d'horaires et de relation client, avec le renforcement des compétences commerciales, sont des freins au recrutement.

Accéder à l'étude

Observation des compétences (Engagement de développement de l'emploi et des compétences - EDEC...)

État des lieux

L'Afdas accompagne les branches professionnelles dans l'identification des impacts de la crise sanitaire et dans la définition de stratégies de reprise, correspondant à leurs besoins en compétences.

Audiovisuel

Dans le cadre de l'appel à projets « soutien aux démarches prospectives compétences » du plan d'investissement dans les compétences (PIC) 2018-2022, la CPNEF de l'audiovisuel avec le soutien de l'Afdas a mené une diagnostic-action permettant de disposer, dans un contexte de crise sanitaire, d'un état des lieux précis de la situation de l'emploi dans l'audiovisuel afin d'accompagner au mieux les entreprises et salariés. Ainsi, face à la baisse d'activité des entreprises et aux mutations de l'offre de services, un enjeu de l'audiovisuel consiste à maintenir l'attractivité du secteur en travaillant sur les compétences clés (production audiovisuelle et cinéma, prestation technique image et son, radio et télédiffusion) pour l'avenir.

Lien à visiter

> Impacts de la crise sanitaire sur l'audiovisuel

Presse

Une étude sur l'impact de la crise sanitaire sur le secteur de la presse et des agences de presse a été menée par le cabinet Katalyse avec le soutien de l'Afdas. Elle a permis de dresser un état des lieux en distinguant les formes de presse les plus impactées par la crise, et d'identifier les métiers et les compétences principalement menacées ou fragilisées, ainsi que les nouveaux besoins en formations. Dans ce sens, la crise sanitaire n'a fait qu'accentuer une tendance déjà présente dans la filière, notamment à travers le déclin des métiers associés au support papier. Les besoins en compétences et formations concernent principalement le développement de compétences digitales, multimédia et numérique, afin de rendre le secteur plus attractif,





surtout auprès des jeunes.

Lien à visiter

> Impacts de la crise sanitaire sur la Presse

Publicité

Dans le cadre de l'appel à projets « soutien aux démarches prospectives compétences » du plan d'investissement dans les compétences (PIC) 2018-2022, l'observatoire des métiers de la publicité, avec le soutien de l'Afdas et du ministère du Travail, a réalisé un diagnostic-action des impacts de la crise sanitaire sur la branche de la publicité.

Certaines aptitudes et domaines de compétences gagnent en importance pour améliorer l'employabilité des salariés et maintenir la performance des entreprises face au contexte de crise. Parmi les besoins en termes de compétences et formation, on trouve notamment :

- Le renforcement de l'expertise et de la spécialisation, notamment pour les petites structures, qui doivent se distinguer par un savoir-faire pointu
- La promotion des besoins en compétences digitales, de l'utilisation d'outils et plateformes digitales aux compétences en gestion de projets et d'équipes
- L'évolution des compétences managériales, notamment sur le suivi et l'animation du travail à distance, ainsi que la réorganisation et la formation des équipes
- La montée en puissance des *softskills* ou compétences comportementales qui viennent appuyer les compétences techniques.

Lien à visiter

Impacts de la crise sanitaire sur le secteur de la publicité

Spectacle du vivant

L'observatoire des métiers du spectacle du vivant en partenariat avec la DGEFP et l'Afdas a réalisé un diagnostic sur les impacts de la Covid-19 sur le secteur. Il avait comme objectif d'accompagner les démarches de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC) des branches professionnelles afin de développer les compétences et sécuriser les parcours professionnels. En termes des besoins des compétences, l'étude a mis l'accent sur l'acquisition des :

- > Compétences en communication et marketing digital afin de promouvoir les spectacles via les réseaux sociaux
- > Compétences liées aux nouveaux modes de diffusion à distance (captation vidéo, livestream, etc.)
- > Compétences en management à distance et en temps de crise
- > Compétences en prévention des risques
- 🤰 Prise en compte accrue des thématiques « transition numérique, dématérialisation » et « écologique »
- Compétences en lien avec d'autres métiers et secteurs, plus ou moins proches du spectacle vivant (doublage, le graphisme, etc.)

Lien à visiter

> Impacts de la crise sanitaire sur le spectacle du vivant

Listes des EDEC en cours dans le champ d'action d'Afdas, sur le plan national

Les accords d'Engagement de Développement de l'Emploi et des Compétences (EDEC) sont conclus entre des branches professionnelles et l'Etat (ministère chargé de l'emploi, et d'autres ministères le cas échéant). Ces accords-cadres visent à appuyer l'action des branches en faveur de l'accompagnement des mutations, du soutien à l'emploi et du développement des compétences.

Lien à visiter

> Accord nationaux EDEC

EDEC Grands Événements Culturels et Sportifs

La crise liée à la Covid 19 va considérablement perturber les secteurs liés à l'organisation des manifestations sportives et culturelles. En effet, de nombreux événements sont en cours de report ou d'annulation, ce qui aura un impact sur l'emploi dans





la filière.

L'objet de l'accord est d'accompagner cet impact en contribuant à préparer la filière aux dynamiques d'emplois qui vont l'animer et au rebond économique, notamment vis-à-vis des prochains événements sportifs et culturels, comme la Coupe du Monde de Rugby 2023 et les Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024. Dix-sept branches professionnelles de la filière, se sont associées dans ce projet. Trois axes de travail ont été définis :

- Identifier/préparer/adapter et certifier les compétences des acteurs de la filière
- Accompagner les entreprises dans leurs recrutements et intégrer des nouveaux collaborateurs pour sécuriser les parcours
- Développer l'attractivité et l'appartenance à une filière au travers de la RSE et la communication.

Liens à visiter

> EDEC Grands Evénements culturels et sportifs

Les marchés émergents des infrastructures numériques à l'horizon 2030

Afin d'anticiper les grandes évolutions technologiques et économiques des infrastructures numériques, les acteurs de l'accord d'Engagement de Développement de l'Emploi et des Compétences (EDEC) pour la filière des infrastructures numériques ont mené une étude prospective.

Cet EDEC réunit le ministère du Travail, du Plein Emploi et de l'Insertion et les représentants des branches professionnelles des télécommunications, du bâtiment, des travaux publics et de la métallurgie avec l'appui technique de leurs trois opérateurs : l'Afdas, Constructys et l'Opco 2i.

La mission présente les grandes tendances sur les chantiers en cours et à venir en matière d'extinction ou de déploiement de réseaux fixes et mobiles, des datacenters, les enjeux liés à ces déploiements ou encore les évolutions des écosystèmes. L'étude met également en perspective les principaux facteurs susceptibles d'accélérer ou, au contraire, de freiner le rythme des déploiements. Ces inducteurs, accélérateurs ou freins ont été traduits sous la forme de prévisions, en volume ou en valeur, des chantiers les plus structurants jusqu'à l'horizon 2030, l'année 2025 apparaissant dans un certain nombre de cas comme une année charnière :

- Un chantier de construction de prises FTTH qui se poursuit à un rythme élevé au cours des deux ou trois prochaines années, accompagné du fort développement des parcs d'abonnements
- Le chantier de décommissionnement du cuivre, dont la dépose massive des réseaux est programmée en 2027-2028
- > Une poursuite des installations 4G
- La montée en charge rapide des déploiements 5G, y compris des réseaux privés
- La poursuite du développement du parc IoT (objets connectés) qui a doublé en dix ans
- > Le marché des villes connectées vers la maturité
- > La transformation du marché des datacenters, avec la forte montée en charge des systèmes cloud

Liens à visiter

- EDEC Infrastructures numériques
- > Étude prospective des besoins en emplois et compétences dans la filière des infrastructures du numérique

Organisation de l'Afdas au niveau national sur les compétences

Sur le plan national, l'Afdas est géré par un conseil d'administration paritaire (constitué à parts égales de représentants d'employeurs et de salariés). Les différentes branches d'activités sont regroupées en 7 pôles paritaires sectoriels : Spectacle et création ; Médias ; Communication et industries créatives ; Télécommunications ; Sport ; Loisirs et divertissement ; Territoires et tourisme, ainsi qu'un pôle paritaire des salariés intermittents du spectacle.

Les pôles paritaires sectoriels sont chargés de proposer au conseil d'administration les orientations, priorités de formation et conditions de prise en charge des actions de formation pour les branches professionnelles adhérentes. Ils peuvent par ailleurs formuler toute proposition aux branches professionnelles concernant l'alternance et le plan de développement des compétences des entreprises de moins de 50 salariés. Ils élaborent leurs propositions en lien avec les CPNEF concernées, notamment dans les domaines relevant des politiques de développement et de financement de l'alternance, de la formation dans les TPME et de la certification.

Lien à visiter

Les missions et l'organisation de l'Afdas





Outils et ressources

L'Afdas assure le fonctionnement des observatoires prospectifs des métiers et des qualifications des secteurs de la culture, de la communication, des médias et des loisirs.

La gestion administrative et budgétaire des observatoires est confiée à l'Afdas. L'OPCO fournit également une assistance technique à la production des travaux. Trois grandes missions ont été assignées aux observatoires prospectifs des métiers :

- Dbserver : afin améliorer la connaissance dans les domaines de l'emploi, de la compétence, de la formation professionnelle, en créant si possible un lien entre les trois.
- Anticiper et favoriser le changement : l'observatoire doit être un lieu de concertation, un outil de diagnostic, une instance technique d'aide à la décision et un instrument du changement
- Communiquer les résultats, favoriser les échanges et partenariats : la diffusion des travaux est un moyen de sensibiliser les acteurs d'un secteur aux mutations prévisibles et de développer des échanges autour de sujets prioritaires.

Lien à visiter

Les observatoires prospectifs

Observatoires des métiers et études sectorielles

- > Observatoire des métiers de l'audiovisuel
- > Observatoire des métiers des casinos
- > Observatoire des métiers de la distribution directe
- Dbservatoire des métiers des espaces de loisirs, d'attractions et culturels
- Dbservatoire des métiers de l'exploitation cinématographique/ distribution de films
- > Observatoire des métiers du golf
- Dbservatoire des métiers de l'hôtellerie de plein air
- > Observatoire des métiers des éditions
- Observatoire des métiers des organismes de tourisme
- > Observatoire des métiers de la presse
- > Observatoire des métiers de la publicité
- > Observatoire des métiers du spectacle vivant
- > Observatoire des métiers du sport
- > Observatoire des métiers des télécommunications
- > Travaux intersectoriels

Exemple de travaux

- L'Afdas et les branches professionnelles ont réalisé une <u>étude prospective intersectorielle</u> sur les évolutions socioculturelles qui auront un impact sur les secteurs de la culture, des industries créatives, des médias, de la communication, des télécommunications, du sport, du tourisme, des loisirs et du divertissement à un horizon de 10 ans
- L'observatoire des métiers de la presse a développé un outil d'accès aux données statistique de la branche
- 🔰 L'observatoire des métiers du golf a développé un <u>portrait statistique de la branche du golf</u>
- L'observatoire des espaces de loisirs, d'attractions et culturels a réalisé un <u>rapport emploi-formation de la branche</u> professionnelle
- L'observatoire du sport a réalisé une cartographie prospective des métiers et compétences
- Les OPCO Afdas et Akto ont réalisé une <u>étude sur les emplois saisonniers dans plusieurs métiers du secteur du tourisme</u> dans le cadre de l'EDEC Tourisme.





CHAMP D'APPLICATION

Agences de presse (employés, techniciens et cadres)	
Camping (industries)	
Casinos	
Chaînes thématiques	
Distribution cinématographique (cadres et agents de maîtrise)	
Distribution cinématographique (employés et ouvriers)	
Éditeurs de la presse magazine Employés et cadres	
Édition	
Entreprises artistiques et culturelles	
Entreprises de la distribution directe	
Entreprises de la publicité et assimilées	
Entreprises techniques au service de la création et de l'événement	
Espaces de loisirs, d'attractions et culturels (CCNELAC)	
Exploitation cinématographique	
Golf	
Hôtellerie de plein air	
Intermittents du spectacle	
Journalistes	
Mannequins adultes et mannequins enfants de moins de 16 ans employés par les agences de mannequins	
Organismes de tourisme	
Portage de presse	
Presse d'information spécialisée	
Presse hebdomadaire : cadres administratifs et voyageurs des entreprises de presse hebdomadaire	
Presse hebdomadaire parisienne	
Presse hebdomadaire régionale d'information : cadres	
Presse hebdomadaire régionale : employés	
Presse périodique : cadres	
Presse quotidienne régionale et départementale : cadres	
Presse quotidienne régionale et départementale : cadres administratifs (presse quotidienne départementale)	
Presse quotidienne régionale et départementale : cadres techniques (presse quotidienne départementale)	
Presse quotidienne régionale et départementale : employés (presse quotidienne départementale)	
Presse quotidienne régionale et départementale : employés (presse quotidienne régionale)	
Presse quotidienne régionale et départementale : ouvriers (presse quotidienne départementale)	
Presse quotidienne régionale et départementale : ouvriers (presse quotienne régionale)	
Production audiovisuelle	
Production cinématographique	
Production de films d'animation	
Radiodiffusion	
Spectacle vivant (entreprises du secteur privé)	
Sport	
Télécommunications	

Sources : Légifrance - Arrêtés des 29 mars et 9 mai 2019.





DÉLÉGATION RÉGIONALE
Déléguée régionale Provence - Alpes - Côte d'Azur et Corse
Marianne Favier

40, boulevard de Dunkerque - CS 70522

13471 Marseille Cedex 02 Tél.: 04.91.99.41.98

Courriel: marseille@afdas.comSite internet : $\underline{\mathsf{afdas}.\mathsf{com}}$

